

Votants : 95

Convocation du Conseil de Communauté :  
le 29 mars 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 6 avril 2012

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 5 avril 2012

### FINANCES– AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES VOTES EN M14

#### Titulaires présents :

Alain MATHIEU, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Olivier MARIE, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Lionel COUTINOT, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Daniel DULLIN, Catherine FAVIER-AUGEREAU, Jean-Claude FAVRELIERE, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Bruno JUGE, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Jean-Claude OLIVIER, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Geneviève GAILLARD à Josiane METAYER, Gilbert BARANGER à Germain MEHL, Christian BREMAUD à Elisabeth MAILLARD, Gérard GIBALT à Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU à Nicole DAVID, Blanche BAMANA à Amaury BREUILLE, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Julie BIRET à Franck MICHEL, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Patrick DELAUNAY à Annie COUTUREAU, Jean-Pierre GAILLARD à Annick DEFAYE, Emmanuel GROLLEAU à Virginie LEONARD, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Alain MEMIN à Magdeleine PRADERE, Serge MORIN à Anita JAGOUEX, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Christophe POIRIER à Hüseyin YILDIZ, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN, Denis THOMMEROT à Nicolas MARJAULT, Gérard ZABATTA à Jean-Louis SIMON

#### Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Dominique VALLEE par Jean-Claude FAVRELIERE, Gérard LABORDERIE par Daniel DULLIN, Marie-Christelle BOUCHERY par Jean-Claude OLIVIER, Sylvie DEBOEUF par Lionel COUTINOT, Jean-Michel TEXIER par Bruno JUGE, Christian GRELIER par Catherine FAVIER-AUGEREAU

#### Titulaires absents :

Geneviève GAILLARD, Pascal DUFORESTEL, Gilbert BARANGER, Christian BREMAUD, Gérard GIBALT, Robert GOUSSEAU, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Emmanuel GROLLEAU, Guillaume JUIN, Aurélien MANSART, Alain MEMIN, Serge MORIN, Delphine PAGE, Christophe POIRIER, Jean-Claude SUREAU, Denis THOMMEROT, Gérard ZABATTA

#### Titulaires absents excusés : Eliane LE MAITRE

Président de séance : Alain MATHIEU

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 5 AVRIL 2012**

### **FINANCES – AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES VOTES EN M14**

Monsieur **Rabah LAICHOOR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

#### **Vu**

- La réforme de la M14 applicable au 1er janvier 2006 qui prévoit l'imputation des subventions d'équipement versées directement en section d'investissement. Ces subventions sont alors considérées comme des immobilisations incorporelles amortissables,
- L'article L 2321-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, mentionnant que les dispositions des 27°, 28° et 29° du présent article entrent en vigueur à compter de l'exercice 1997 pour les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 1996 ;
- Le décret n° 2011-1951 du 23 décembre 2011, relatif aux durées d'amortissement des subventions d'équipement versées par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale,
- La délibération n° C 65-03-2006 du 27 mars 2006, relative aux durées d'amortissements des subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé (3 ans pour les subventions de moins de 30 000 € et 5 ans pour les subventions de plus de 30 000 €) ou aux organismes publics (5 ans pour les subventions de moins de 50 000 €, 10 ans pour les subventions de 50 000 à 100 000 € et 15 ans pour les subvention de plus de 100 000 €).

#### **Considérant**

- La durée d'amortissement des subventions d'équipement versées par les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale est désormais fixée non plus en fonction de la nature publique ou privée du bénéficiaire, mais en fonction de la durée de vie du bien financé,
- Les dispositions du décret n° 2011-1951 du 23 décembre 2011 entrent en vigueur à compter du 1er janvier 2012, et concerne les subventions d'équipement versées depuis le 1er janvier 2011, dont l'amortissement commencera en 2012.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver les durées d'amortissement ci-dessous :

*Les subventions d'équipement versées pour le financement des biens mobiliers, du matériel ou des études :*

- Moins de 30 000 euros ----- 3 ans
- 30 000 euros et plus ----- 5 ans

*Les subventions d'équipement versées pour le financement des biens immobiliers ou des installations :*

- Moins de 50 000 euros ----- 5 ans
- De 50 000 à 100 000 euros ----- 10 ans
- Plus de 100 000 euros ----- 15 ans

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 95  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Rabah LAICHOUR**

**Vice-Président Délégué**